



Gérer la Formation suite aux nouvelles réformes

Programme

1 Jour (7h)

✓ Objectifs

- Intégrer les points clés de la réforme FPC du 5 mars 2014 et gérer la formation continue pour maintenir l'employabilité des salariés.

✓ Participants

- Tout collaborateur en charge de la gestion de la formation continue et des compétences

✓ Méthodologie

- La formation a recours à plusieurs modes d'animation dans lesquels l'intervenante propose en alternance :
 - des exercices concrets individuels et collectifs (quizz, autodiagnostic, études de cas, jeux de rôles etc.)
 - des apports méthodologiques
 - des apports réglementaires
 - des mises en situation et entraînement à l'entretien de formation
 - discussions et échanges sur l'évolution des métiers, des situations professionnelles à gérer

✓ Nos +

- Intégration des derniers textes législatifs

Au fur et à mesure des séquences, il sera mis en évidence les impacts, les effets sur la gestion de la formation

- **Séquence 1 : L'esprit de la loi "Sécurisation de l'Emploi" et ses enjeux**
- **Séquence 2 : Les obligations renforcées de l'employeur et du salarié : d'une obligation de dépenser à une obligation de former ...**
- **Séquence 3 : Les acteurs de la FPC**
 - Rôles et missions - Zoom sur les branches professionnelles - La caisse de dépôts et consignation - L'OPCA - L'OPACIF, Les organismes certificateurs - Les IRP - Les salariés
- **Séquence 4 : Les dispositifs de formation nouveaux ou revisités : comment les articuler pour une gestion de la formation optimisée ?**
 - **Plan de formation, catégories 1 et 2 inchangées,**
 - Période de professionnalisation, nouveau public bénéficiaire,
 - Contrat de professionnalisation,
 - Tutorat
- **Comment informer les salariés des dispositifs individuels à leur disposition ?**
 - DIF : suppression du dispositif au 31/12/2014
 - **Compte Personnel Formation**, ouvert à partir du 1er janvier 2015 :
 - VAE
- **Séquence 5 : Les outils de la formation : comment les mettre en œuvre ?**
 - **Entretien professionnel renforcé, bilan à 6 ans**
 - Passeport orientation,
 - Conseil en évolution professionnelle
- **Séquence 6 : Le financement de la FPC : comment tirer partie de la contribution unique à côté du financement propre du plan de formation ?**
 - Nouveaux seuils d'effectifs, Nouvelles cotisations, les taux, la suppression de la cotisation plan de formation, Divers abondements possibles
- **Séquence 7 : La négociation d'accords d'entreprises sur la Formation et la GPEC : privilégiée ou obligatoire - selon la taille de l'effectif par exemple les thèmes possibles : Pourquoi et comment les mettre en œuvre ?**
 - CPF : gestion interne de la cotisation 0.2 % CPF sur 3 ans, formations éligibles, l'initiative des demandes des salariés, conditions de départ en formation etc.
 - Cotisation plan de formation, calendrier des deux réunions portant sur la FPC
 - Entretien professionnel, bilan, niveau de qualification des salariés, GPEC, etc.
- Fin de la session avec évaluation à chaud